



COMITE DEPARTEMENTAL
DE BASKET-BALL DE L'AVEYRON
5, rue Chirac - B.P. 311 - 12003 RODEZ Cedex
Mail : comitebasket.aveyron@wanadoo.fr
Tel : 05. 65. 78. 54. 66 - Fax : 05. 65 78. 55. 01

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU LUNDI 5 JANVIER 2009

PRÉSENTS : MM : Maurice TEULIER, Pierre BALITRAND, Gérard DECEMBRE, Bernard FREJAVILLE, Thierry OCULE, Alain PAUZIES, Arnaud PILLE, Alain PUEL, Jacques REYNES, Daniel SALESSE - Mmes Christel ESPINASSE, Claude LADET, Valérie MALATERRE – Mlles Virginie CASTES, Noëlle CAMPREDON

EXCUSES : Valérie MALATERRE-BLAZY

Vœux du président :

À l'aube du Nouvel An, acceptez de tout cœur mes vœux les plus chaleureux pour une année de santé, de bonheur et de prospérité! Une très bonne année 2009, pleine de projets, de rencontres. Beaucoup, de douceur et de sérénité, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers! Je transmets également mes vœux à vos familles, qui doivent tout au long de l'année accepter vos absences.

Et pour nous tous élus du Comité une invitation au partage et au dialogue, conscients des devoirs que cela nous impose. Nous devons être à l'écoute des exigences des clubs.

Mes vœux je les adresse bien évidemment à toutes les acteurs du basket Aveyronnais, joueurs (ses), dirigeants, bénévoles, qui consacrent de leurs temps pour notre discipline.

Je terminerais mes vœux par une citation : « *Si la plus belle façon de réaliser l'avenir c'est de croire en ses rêves, alors je vous demande d'y croire* ».

Licenciés à ce jour **2257** ce qui représente par rapport à l'an passé à la même date une baisse de 4,53 % soit – 107 licenciés.

T.I.Z. : encore une fois excellente organisation du club de Rodez que je tiens à remercier. Des félicitations ont été également transmises par Jean-Marie FLORET.

A.G. Du CDBB12 : elle aura lieu le **vendredi 5 Juin 2009**. Un appel à candidature est lancé auprès des clubs pour son organisation. Réponse souhaitée pour le 2 Février 2009, prochaine réunion du Comité.

COURRIERS FFBB

A.G. F.F.B.B. : Elle s'est tenue à Paris dans les locaux du Comité National Olympique et Sportif, le samedi 13 décembre 2008, le Président s'y est rendu avec Virginie CASTES vice-présidente, qui est également suppléante auprès de la FFBB. Il est possible de consulter les résultats sur le site de la FFBB. Yvan MAYNINI a été réélu président.

COURRIERS CONSEIL GENERAL

Accorde une suite favorable pour l'organisation du challenge du Conseil Général et nous alloue une subvention de 1220 euros à cet effet.

COURRIERS DIVERS

Christine AMANS-PASSAGAT, responsable pédagogique Licence Staps: remercie le président du comité pour la mise à disposition des deux DVD, qui seront utilisés dans la formation des étudiants.

VŒUX : Plusieurs messages pour la nouvelle année nous ont été adressés en réponse aux vœux envoyés par le président : Frédéric Jugnet, Jean-Pierre de Vincenzi (DTN de la FFBB)...

COMMISSION TECHNIQUE

Alain PUEL

Avant toute chose, je veux, au nom de tous les membres de la commission technique départementale, souhaiter une bonne et heureuse année 2009 à tous les acteurs du basket-ball Aveyronnais.

FORMATION DU JOUEUR:

→ Section départementale :

Fin du cycle athlétisme et continuation du travail sur la gestuelle et la rythmique du tir. Le constat reste lié à une certaine logique: les benjamines progressent plus rapidement que les minimes. Ces dernières font preuve d'un certain manque d'investissement. Il est important qu'elles assimilent bien que les efforts fournis maintenant, sont bénéfiques pour l'avenir.

→ Sélections départementales :

TIC de zone 96

Nos jeunes joueurs et joueuses ont terminé leur tournoi depuis maintenant quelques jours. Ils ont terminé à la 8^{ème} place, sur 15 équipes représentant tout le basket du sud ouest.

C'est une place honorable, car nos équipes rentrent dans le "carré midi pyrénéen", ce qui n'était pas le cas lors du TIC de ligue en Novembre. Je vous

Les filles auraient sans aucun doute pu accéder à une autre place: les matchs de classement ont été perturbés par un stress important. A la vue du potentiel de cette équipe, il est dommage de passer à côté du 5^{ème} ou 6^{ème} place qui aurait été semble-t-il plus appropriée.

Il est primordial de noter que 60% de l'équipe est composé de joueuses de la section sportive départementale, et qu'il nous paraît important d'inciter et d'encourager les potentiels sollicitées à venir investir le collège.

Concernant nos garçons, le premier match ponctué d'une défaite du plus petit des écarts, annonçait un tournoi difficile, mais surtout la perte du joueur "leader" après deux minutes de jeu sur le premier match entamait un peu le moral de l'équipe. Ils ont fini par se remobiliser et proposer quelques prestations intéressantes. Le classement paraît être un peu plus adapté, même si.....

Nous avons pu observer quelques acteurs du basket aveyronnais lors de ces trois jours baignés de soleil, mais nous restons déçus quant à la quantité d'entraîneurs, dirigeants et autres présents et venus observer cette élite. N'oublions pas que cela reste l'avenir, et qu'il est bon de les soutenir, encourager, motiver ou ne serait ce que les regarder.

Le comité départemental et la commission technique, ainsi que l'ensemble des sélections aveyronnaises souhaitent remercier le club de Rodez, et tous ses bénévoles dévoués et présents pour la qualité de son organisation et la convivialité amenée lors de ces trois belles journées.

Le Camp Inter Comités 96 se tiendra les 19, 20 et 21 Février 2009 à AUCH.

→ Sélections 94 :

Un stage a été réalisé à Gaillac. Notre département était représenté par Thomas VERNHES (95) chez les garçons; chez les filles, encadrées par Loïc CONDE, Clémence CABRIT, Laure MOULY, Jade LAPARADE. Un 2ème stage aura lieu le 14 février 2009.

→ Sélections 95 :

Nous vous rappelons que le travail avec les sélections 95 démarre le 11 janvier 2009 à Rodez par une première demi journée de pré sélection. 31 filles et 29 garçons ont été convoqués. Les entraînements se poursuivront le dimanche matin à Baraqueville. Le Tournoi Inter-Comités des 95 se déroulera durant les vacances de Février.

→ Rassemblement Poussins :

Le CDBB12 organise son traditionnel stage pour les catégories Poussins-Poussines, **les 4, 5 et 6 Avril 2009** (1er week-end des vacances de Pâques) sur le site de MILLAU.

→ Rassemblement Benjamins-Benjamines :

Depuis plusieurs années maintenant, le CDBB12 organise le stage départemental "poussin", qui a toujours été un véritable succès.

Après de nombreuses réflexions, la commission technique départementale a décidé d'organiser le même type d'action pour la catégorie benjamin. Seulement 45 places sont disponibles. Ce stage aura lieu sur le site de **MILLAU les 19, 20 et 21 Février 2009.**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 février 2009

FORMATION DE CADRE :

→ Animateur :

Il reste actuellement 2 coachs n'ayant pas terminé leur formation "animateur". Leur moment de rattrapage s'effectuera lors des soirées du Jeudi.

→ Formation Entraîneur Jeunes-Juniors :

3 aveyronnais sur 12 participants suivent cette formation. Une deuxième session aura lieu en Avril 2009.

→ Soirées du Jeudi :

A ce jour, 2 soirées ont été effectuées: Millau avec une petite dizaine d'entraîneurs, et Rodez avec 32 coachs présents dans les gradins (dont 12 de Rodez)

Il nous reste Bozouls le 8 janvier, Martiel le 15 janvier, Capdenac le 22 janvier, et Baraqueville le 29 janvier 2009.

L'objectif visé est de toucher un maximum de gens, mais surtout de réveiller chez certains un vrai intérêt pour la formation et l'information.

→ Forum poussins et benjamins :

Nous avons accueilli le dimanche 21 décembre au comité, 19 entraîneurs de 8 clubs différents qui ont profité de deux interventions riches en informations Nous avons ensuite mangé ensemble et observé quelques matchs du TIC de Zone.

Un triste constat demeure cependant et confirme la tendance actuelle: 78 convocations, 19 présents, 25 excusés seulement.

Nous avons développé considérablement les informations et les formations de cadres afin de répondre à vos besoins. Il faut encourager cette démarche en répondant présents le plus souvent possible et en prévenant si on ne peut pas venir.

DEVELOPPEMENT :

Tous les joueurs et joueuses des sélections départementales 96 et les benjamines de la section départementale d'Albert Camus seront inscrits au challenge Benjamin. Limite d'inscription le 31/12/2008.

FORMATION OTM :

Seulement 2 candidatures issues du club de MARTIEL, donc la formation se fera dans ce club.

REUNION PLENIERE :

La CDAMC a tenu une réunion plénière le vendredi 19 décembre 2008.

Certains comportements d'arbitres ont été évoqués, et ont donné lieu à l'ouverture d'un dossier disciplinaire dont l'instruction est en cours.

Une modification du Statut de l'Arbitre a été élaborée afin que tous les arbitres participent au recyclage de début de saison. Le nouveau statut est adopté à l'unanimité par le Comité Directeur. Il entrera en vigueur pour la saison 2009/2010. Un exemplaire est adressé à chaque club. (Voir en annexe du compte rendu)

TUTORAT :

Deux arbitres stagiaires en formation vont être désignés en tutorat. Les 3 autres seront désignés après l'examen théorique ou lors des tournois de fin de saison.

DESIGNATIONS :

La 3ème phase Jeunes débute début Janvier. Les TOP 12 Cadets/Cadettes seront désignés par la Commission Régionale des Officiels. Les niveaux 1 et 2 Cadets/Cadettes seront désignés par la CDAMC. Les TOP 12 Minimes, Benjamins, filles et garçons, seront désignés par la CDAMC si l'effectif du corps arbitral le permet et à la demande des clubs.

SOIREE D'INFORMATION :



La CDAMC propose une soirée d'information, **le Jeudi 29 janvier à partir de 20H15** au siège du comité à Rodez.

Philippe Creton, formateur de la Commission Régionale des Officiels animera une séance d'initiation à destination de tous les licenciés intéressés par l'arbitrage, des poussins aux seniors.

Cette séance aura pour principal objectif de faire découvrir aux **responsables des clubs, éducateurs, entraîneurs, arbitres, formateurs d'arbitres**, une méthode active de formation, illustrée par des exercices d'application sur DVD.

A l'issue de la séance, les personnes présentes se verront remettre un DVD, véritable outil d'aide à la formation active, directement utilisable dans les clubs auprès des arbitres en formation.

Si dans votre club, des dirigeants souhaitent s'impliquer dans la formation de jeunes arbitres, si des licenciés arbitrent occasionnellement des rencontres de jeunes, alors n'hésitez pas et encouragez-les vivement à participer à cette séance.

Merci de confirmer, AVANT LE 25 JANVIER et par MAIL à Thierry OCULE : Callisto12@aol.com ou Secrétariat du Comité : comitébasket.aveyron@wanadoo.fr

Le championnat Départemental Pyrénéen des Jeunes va reprendre le prochain week-end : début de la 3^{ème} phase le samedi 10 janvier 2009. Pour cette troisième phase, ce sont 84 équipes aveyronnaises réparties en 28 poules, gérées soit par la Ligue (Top 12 et Niveau 1), soit par les Comités Départementaux du Tarn, du Tarn et Garonne, du Lot et de l'Aveyron pour le Niveau 2. Onze équipes Aveyronnaises ont été admises au Top 12 (2 Cadets, 2 Minimes Garçons, 4 Minimes Filles, 1 Benjamin

et 2 Benjamines)

Il avait été convenu qu'à l'issue de la réunion de composition des poules aucun changement ne serait accordé, or malgré cela, un département et la Ligue ont procédé à des réajustements qui ont modifié, non sans conséquences, leur composition, donc le niveau des équipes en présence. Ceci est à déplorer car cela entraîne à juste titre les protestations de certaines équipes.

Cette année, les 2 arbitres des rencontres Top 12 Cadets et Cadettes seront désignés par la Ligue (CRO). Pour les niveaux 1 et 2 de ces 2 catégories, les désignations seront à la charge des CDAMC, dans la limite de leurs possibilités. Pour les catégories inférieures (Minimes et Benjamin(e)s) Top 12 et Niveau 1, si les clubs le demandent, elles pourront être assurées par les CDAMC. Pour les poules gérées par le Comité de l'Aveyron, vous avez la possibilité de saisir les horaires des rencontres jusqu'au dimanche soir minuit. **Voir** sur le site (à la rubrique « trucs et astuces ») **comment saisir** les « dérogations » concernant les horaires, les dates ou les lieux des rencontres.

COUPE AVENIR : Les résultats du 1^{er} tour de la coupe de l'AVENIR se trouvent sur le site <http://cdbb12.free.fr/sportive/coupes-08-09/resultats-coupe-avenir-tour-1-08-09.pdf>

→ **Tirage du 2^{ème} tour de la coupe de l'avenir :**

CADETS - Samedi 21 février 2009

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	SCORE		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	SCORE
19	LUC PRIMAUBE	N2		\	RODEZ 2	N1	
20	CAPDENAC	N2		\	MILLAU	Top 12	
21	MARTIEL	N2		\	RODEZ 1	N1	
22	COSTES-ROUGES 2	N2		\	COSTES-ROUGES 1	N1	

CADETTES - Samedi 21 février 2009

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	SCORE		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	SCORE
23	RIEUPEYROUX 1	N1		\	RODEZ	Top 12	
24	BASKET VALLON	N2		\	RIGNAC	N1	
25	DRUELLE 1	N2		\	BC LACS/REQUISTA	N2	
26	CAPDENAC	N1		\	MILLAU	N1	

MINIMES GARCONS - Samedi 21 février 2009

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	SCORE		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	SCORE
27	RODEZ 2	N2		\	MILLAU	N1	
	RODEZ 1	Top 12		\	<i>Exempt</i>		
	B. LOT/B.HOUILLER	Top 12		\	<i>Exempt</i>		
	MARTIEL	N2		\	<i>Exempt</i>		

MINIMES FILLES - Samedi 21 février 2009

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	SCORE		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	SCORE
28	LUC PRIMA./B.SEGALA	N1		\	B.LOT/B.HOUILLER	N1	
29	B.B.V.	Top 12		\	RODEZ	Top 12	
30	DRUELLE	N2		\	MILLAU	N1	
31	BASKET-VALLON	N2		\	RIEUPEYROUX	N1	

BENJAMINS - Samedi 21 février 2009

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	SCORE		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	SCORE
32	RODEZ 2	N2		\	B.B.V.	N1	
33	RIGNAC	N2		\	MILLAU	N1	
	RODEZ 1	Top 12		\	<i>Exempt</i>		
	BASSIN HOUILLER	N2		\	<i>Exempt</i>		

BENJAMINES - Samedi 21 février 2009

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	SCORE		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	SCORE
34	B.B.V.	N2		\	LUC PRIMAUBE	N1	
35	BASKET-VALLON	N2		\	DRUELLE	N1	
	BERGES DU LOT 1	N1		\	<i>Exempt</i>		
	RODEZ	Top 12		\	<i>Exempt</i>		

CHAMPIONNATS JEUNES : Les différents championnats seniors vont reprendre à partir du vendredi 9 janvier.

COUPE AVEYRON : Les résultats du 1^{er} tour de la Coupe de l'AVEYRON se trouvent sur le site : <http://cdbb12.free.fr/sportive/coupes-08-09/resultats-coupe-tour-1-08-09.pdf>

→ **Tirage du 2^{ème} tour de la Coupe de l'Aveyron :**

MASCULIN - Vendredi 23 janvier 2009 - 21 h 00

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	SCORE		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	SCORE
7	OLEMPS	E.D.		\	MILLAU	E.D.	
8	SEBAZAC/LIOUJAS	H.D.		\	DRUELLE 3	H.D.	
9	COSTES-ROUGES 2	H.D.		\	LUC PRIMAUBE 2	E.D.	
10	CAPDENAC 2	H.D.		\	RODEZ 3	E.D.	
11	BASKET EN SEGALA	H.D.		\	B.B.V. 2	E.D.	
12	BASSIN HOUILLER	E.D.		\	COSTES-ROUGES 1	E.D.	
	DRUELLE 2	E.D.		\	<i>Exempt</i>		

FEMININ - Dimanche 25 janvier 2009 - 15 h 00

n° du match	EQUIPE RECEVANTE	CATEGORIE	SCORE		EQUIPE VISITEUR	CATEGORIE	SCORE
13	LUC PRIMAUBE 2	E.D.		\	COSTES-ROUGES	E.D.	
14	BC DES LACS 2	E.D.		\	BERGES DU LOT 1	E.D.	
15	DRUELLE 1	E.D.		\	SERENES 2	E.D.	
16	ARVIEU	Aloa		\	RIGNAC 2	H.D.	
17	BERGES DU LOT 2	H.D.		\	MORLHON	P.E.D.	
18	RIEUPEYROUX	P.E.D.	0	\	CAPDENAC	E.D.	20
	RODEZ 3	E.D.		\	<i>Exempt</i>		
	SEBAZAC/LIOUJAS	P.E.D.		\	<i>Exempt</i>		
	DRUELLE 2	P.E.D.		\	<i>Exempt</i>		
	MONTBAZENS/FIGEAC	E.D.		\	<i>Exempt</i>		

L'Annuaire n° 2, cette année, ne sera ni imprimé ni distribué sous forme de CD ou de DVD. En effet, la majorité des documents le composant ont déjà été envoyés aux clubs par courrier électronique. Ils sont de plus disponibles en permanence sur le site du Comité. <http://cdbb12.free.fr/>

COMMISSION MINI-BASKET

Gérard DECEMBRE

Tout d'abord, les membres de la commission mini-basket vous souhaitent à toutes et à tous, petits et grands, une très bonne année 2009. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, joies, bonheur, santé et de bons résultats sportifs.

TOURNOI DE NOEL :

Beaucoup de déçus ce dimanche 14 décembre, nous avons hésité avant d'annuler, malheureusement, ces chutes de neige incessantes nous ont conduit à la prudence. On ne pouvait prévoir l'état des routes pour rentrer le soir.

Tous les enfants inscrits pour ce tournoi ont leur père Noël en chocolat.

Nous pensons au club de Druelle qui avait tout organisé, ils ont travaillé sans compter pour que cette journée soit une fête, nous les remercions encore pour l'organisation au « pied levé ».

Pour info, 14 clubs sur 22 étaient inscrits, ce qui représentait 66 équipes, 340 enfants et 147 rencontres prévues.

2^{EME} PHASE: RAPPELS :

- ➔ Dates à retenir : plateaux : 17 janvier, 28 février, 14 mars, 04 avril.
- ➔ Le tournoi du **Conseil Général**, réservé cette saison aux mini-poussin(e)s, se déroule à **RIGNAC, samedi 28 février 2009.**
- ➔ Fête régionale du mini-basket, **le 1^{er} mai à TARBES.**
- ➔ Fête nationale du mini-basket, **le 16 mai à OLEMPS.**
- ➔ Panier d'Or et Challenge National Benjamins/Benjamines: finales régionales Dimanche 19 Avril, à Gimont, dans le Gers.

COMMISSION JURIDIQUE

Jacques REYNES

La commission a ouvert le 1^{er} dossier disciplinaire de la saison 2008/2009 à la suite de la réception d'un rapport.

OPERATION BASKET-ECOLES

Daniel SALESSE

Un courrier va prochainement être envoyé aux écoles privées.

DIVERS

- ➔ Devis achat de maillots pour les sélections garçons.
- ➔ Devis travaux remplacement baie vitrée.

CHALLENGE MOZAÏC CREDIT AGRICOLE

La 2^{ème} phase du championnat Jeunes étant terminé, les clubs participant au Challenge MOZAÏC ont reçu les résultats.

EN CHALLENGE PAR EQUIPE :

- ➔ en benjamins, Rodez 1
- ➔ en benjamines, Rodez
- ➔ en minimes garçons, Rodez 1
- ➔ en minimes filles, Martiel

Ces équipes remportent chacune un jeu de maillots et des tours de poignets.

EN CHALLENGE INDIVIDUEL :

- en benjamins : Erwan Pinsault du BB Villefranchois
- en benjamines : Kelly Lopez des Berges du Lot 1
- en minimales filles : Nitya Rabouille du BB Villefranchois
- en minimales garçons : Hugo Bergougnoux de Martiel

Ces jeunes remportent un sac de sport de l'équipe de France.

A noter que pour cette nouvelle phase de championnat, les clubs peuvent toujours s'inscrire pour engager de nouvelles équipes.

**PROCHAINE REUNION
DU COMITE DIRECTEUR**

LUNDI 2 FEVRIER 2009

à 18 heures

au siège du Comité

**La Secrétaire Générale
Christel ESPINASSE**



LE STATUT DE L'ARBITRE CD12

GENERALITES

L'arbitre est un licencié d'un club de la Fédération Française de Basket Ball.

Joueur pratiquant ou ex-joueur, entraîneur, dirigeant, il doit posséder une licence en règle pour la saison en cours et avoir satisfait aux obligations médicales prescrites par la Fédération.

Tout arbitre de plus de 35 ans officiant dans tout championnat doit, au préalable, subir un bilan cardiologique et retourner l'imprimé du dossier médical d'aptitude dûment rempli.

L'arbitrage d'une rencontre de basket-ball exige la désignation de deux arbitres.

Tout licencié peut arbitrer une rencontre si aucun arbitre officiel n'est présent ou n'a été désigné. Il se fera assister d'un autre licencié présent dans la salle. Dès sa prise de fonction en tant qu'arbitre de la rencontre, le licencié devient officiel et en possède toutes les prérogatives.

LA FORMATION

L'arbitre de Basket Ball est tenu à des formations, initiale par niveau de pratique, continue à l'intérieur des niveaux.

La formation initiale

Pour tous les championnats à désignation, les arbitres sont tenus à une formation officielle qui leur est proposée par les camps d'été de la FFBB, par les écoles d'arbitrage de club ou de secteur géographique, ou par le comité départemental. Dans le cadre de leur formation au sein du Comité Départemental 12, les arbitres stagiaires, âgés de 16 ans au moins, sont désignés en tutorat avec des arbitres confirmés (actuels ou anciens arbitres régionaux) qui les prennent en charge et les raccompagnent à leur domicile. A l'issue de la rencontre, une fiche d'évaluation est produite.

Le nombre de rencontres que doivent arbitrer les arbitres stagiaires en tutorat varie selon les compétences de chacun, l'essentiel étant que chaque stagiaire atteigne le premier niveau de pratique départementale.

Un examen théorique final, commun aux huit départements de la Ligue, sanctionne le niveau obtenu permettant d'évoluer dans des championnats définis.

Les niveaux de pratique sont définis par les organismes correspondant aux compétences de gestion des championnats (voir charte de l'arbitrage).

Dans les championnats départementaux ou régionaux, deux niveaux de pratique sont définis.

Dans les championnats fédéraux, trois niveaux sont établis en dehors du «Haut-Niveau» qui constitue une unité spécifique dont l'accès est réservé à des arbitres potentiels qui suivent des formations spécifiques.

A noter que, chaque année, les meilleurs arbitres du championnat NM2, NF1 sont retenus pour un regroupement débouchant sur un accès éventuel au Haut Niveau.

La formation continue

Pour les arbitres de niveau départemental D1 ou D2, un stage de recyclage est organisé chaque année en début de saison, dans les semaines qui suivent les stages nationaux et régionaux de début septembre.

La présence et la participation à ce stage sont obligatoires.

L'arbitre non recyclé n'est pas désigné par la CDAMC et n'est pas pris en compte au titre de la Charte de l'Arbitrage.

Afin de permettre la participation de chacun à ce stage, la CDAMC propose deux dates : un samedi et un dimanche de deux semaines consécutives. L'arbitre choisit la date qui lui convient et en informe la CDAMC.

Après le déroulement de ces deux séances, la CDAMC organise éventuellement une troisième séance à destination des arbitres qui n'ont pu participer à l'une ou à l'autre des séances précédentes et qui en ont préalablement informé la CDAMC. Lorsqu'elle a lieu, cette troisième et dernière séance se déroule avant la date limite du contrôle « a priori ».

La CDAMC se réserve la possibilité de statuer sur les situations exceptionnelles.

Dans chacun des niveaux de pratique, les arbitres seront accompagnés par des stages et des observations qui doivent leur permettre de progresser dans leur pratique.

Un arbitre départemental a droit à une observation-évaluation annuelle au moins.

Un arbitre régional a droit à deux observations-évaluations annuelles au moins.

Un arbitre fédéral a droit à trois observations-évaluations annuelles au moins.

La gestion de la formation des arbitres du Haut Niveau est de la compétence du Directeur National de l'Arbitrage qui définit, chaque année, les mesures d'accompagnement de l'observation et de l'évaluation ainsi que les stages ou regroupements.

La validation des acquis de l'expérience

Les expériences acquises en tant que joueur ou entraîneur peuvent permettre d'accéder plus rapidement à des niveaux de pratique (voir le chapitre consacré à ce sujet). Tout licencié peut présenter un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience. Ce dossier, transmis à la Ligue par le président du Comité, devra revêtir l'avis de la C.D.A.M.C. Le Président de la Ligue transmet à la C.F.A.M.C le dossier qui a reçu l'avis de la C.R.A.M.C.

En fonction des expériences et des avis exprimés, une validation de pratique sera accordée sur un niveau. Stagiaire dans une première saison, c'est l'autorité qui gère le niveau de pratique qui délivrera l'habilitation définitive après évaluation.

LES INDEMNITES

La mission confiée aux arbitres exige compétence, entraînement, formation et temps. Une indemnité de compensation proportionnelle aux contraintes et donc au niveau de pratique est versée par les clubs en présence.

Cette indemnité est revalorisée en fonction de l'évolution du coût de la vie. Les indemnités et remboursements des frais versés par les clubs dans les championnats régionaux et départementaux sont définis par les ligues et comités.

DROITS ET DEVOIRS DES ARBITRES

Préambule

L'arbitre est le directeur du jeu et son jugement fait toujours autorité. Il a le devoir de faire respecter les règles en vigueur tant dans le jeu que dans toute l'organisation administrative qui s'y rapporte. Les pouvoirs importants dévolus à l'arbitre dans l'exercice de sa mission lui imposent neutralité et honnêteté. Si son jugement au cours de la rencontre ne saurait être remis en cause, un comportement défaillant par rapport à l'éthique ou la déontologie sera porté à la connaissance de la commission juridique. Une enquête approfondie sera alors diligentée par tous les moyens dont la commission jugerait bon de se doter. Avertissement, blâme, suspension de désignations pourront être prononcées par cette commission spécifique. Les fautes graves relevant de malhonnêteté avérée seront portées à la connaissance de la commission juridique qui statuera sur les sanctions éventuelles.